



40
questions
& réponses

Concernant l'éducation en français langue première en Alberta

LA CULTURE FRANCOPHONE

1

Qu'est-ce que l'identité culturelle et la culture francophone ?

Votre identité culturelle vous est transmise à la naissance par vos parents. La culture francophone représente ce que partage un groupe de personnes qui parle le français. Ces personnes partagent des livres, une musique, un folklore, des films, des modes, un humour, des jeux, le théâtre, des festivals, une histoire, des institutions religieuses, des institutions politiques, des écoles, etc. Il y a plusieurs cultures francophones selon l'endroit où habite un groupe de francophones, par exemple l'Alberta, le Québec, la France ou le Sénégal.

3

Est-ce que mon enfant se sentira à part des autres parce qu'il est francophone ?

Non. Être francophone dans une province anglophone définit l'enfant non seulement en tant qu'individu, mais lui donne le courage de s'affirmer, de reconnaître et de valoriser sa différence.

2

Pourquoi faut-il transmettre sa culture ?

La transmission de la culture francophone de génération en génération est une démarche importante au maintien et à la croissance de la communauté francophone albertaine. La langue est l'outil indispensable pour assurer la transmission de la culture.

4

En tant que francophone vivant dans une province anglophone, comment puis-je m'adapter à cette réalité ?

S'adapter, c'est accepter la langue anglaise et la culture anglophone sans pour autant oublier son identité francophone.

LE FRANÇAIS À LA MAISON

5

Que peuvent faire les couples dont seulement l'un des conjoints parle français pour transmettre la langue française à leurs enfants ?

Tout d'abord, au sein du couple, il doit exister un respect mutuel envers la culture et la langue de son conjoint. Le parent francophone, comme le parent anglophone, est un modèle pour l'enfant. Par conséquent, en tant que francophone, c'est votre responsabilité de transmettre la langue et la culture françaises. Votre engagement et votre persévérance témoigneront de votre fierté et de votre sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

7

Nous tenons à ce que notre enfant puisse parler l'anglais. C'est pourquoi nous lui parlons uniquement en anglais à la maison. Notre enfant pourra-t-il apprendre le français à l'école ?

L'école ne peut pas être le seul moyen par lequel votre enfant acquerra la langue, l'identité et la culture francophones. Le rôle de l'école francophone est de renforcer chez votre enfant, la langue et la culture françaises que vous avez choisi de faire vivre à la maison.

6

Comment puis-je aider mon enfant à vivre en français au quotidien ?

Il suffit de parler français à votre enfant : jouer en français (jeux imaginaires, jeux de société, jeux vidéo, jeux à l'ordinateur), lire des histoires en français, regarder des émissions de télévision, écouter la radio, écouter de la musique francophone...

8

Si je parle à mon enfant en français et que mon conjoint ne parle que l'anglais, mon enfant sera certainement confus d'avoir à apprendre deux langues en même temps.

Voilà un mythe bien répandu. Les résultats de recherches démontrent qu'un enfant peut apprendre deux langues en même temps. De plus, ces mêmes recherches affirment qu'il serait avantageux pour votre enfant qui vit dans un milieu francophone minoritaire d'apprendre les deux langues en même temps.

9

Est-ce que l'apprentissage d'une deuxième langue nuira à l'acquisition de la langue première ?

Non. Il ne faut pas croire que l'apprentissage du français nuira à l'apprentissage de l'anglais et vice versa. La compréhension d'un concept ou d'une idée en français est acquise tant en français qu'en anglais.

LE DROIT À L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE EN ALBERTA

10

Qui peut inscrire son enfant à l'école francophone ?

Les parents qui ont des droits en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

12

Les familles qui arrivent en Alberta et qui viennent d'un pays francophone ont-elles le droit d'inscrire leurs enfants dans une école francophone ?

Selon le document publié par le ministère de l'Apprentissage (2001) : « Affirmer l'éducation en français langue première - fondements et orientations: Le cadre de l'éducation francophone en Alberta », voici deux catégories d'élèves admissibles dans les écoles francophones de la province :

- « les enfants de parents dont les origines francophones les disposent à faire réintégrer l'identité et la culture françaises chez leurs enfants »
- « les enfants de parents qui désirent maintenir la compétence linguistique et l'identité et l'appartenance culturelle française chez leurs enfants (les enfants d'un parent francophone qui est un immigrant et résident permanent du Canada, par exemple) »

11

Pourquoi devrais-je envisager l'éducation francophone pour mon enfant en Alberta ?

Une éducation francophone permet à votre enfant :

- d'acquérir des compétences égales en français et en anglais
- d'avoir des connaissances de l'histoire franco-albertaine, canadienne-française et de la francophonie mondiale
- d'être en mesure d'apprécier la culture anglophone de l'Alberta, du reste du Canada et du monde
- d'être plus ouvert aux autres cultures qui font partie de la francophonie albertaine, du reste du Canada et du monde
- de pouvoir développer avec la communauté franco-albertaine un sentiment d'appartenance
- de développer tout son potentiel afin de pouvoir enrichir sa culture
- d'apprécier les différences linguistiques qui rendent la langue française si riche

13

Quels services préscolaires francophones sont offerts en Alberta ?

Pour les enfants, de la naissance à cinq ans, plusieurs services sont offerts en Alberta. Pour connaître les services préscolaires offerts en français dans votre région, communiquez avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta au 780 468-6934.

Les centres de ressources

Ce sont des centres où l'on peut emprunter des ressources en français (livres, jeux, cassettes, DVD, disques compacts, marionnettes, logiciels éducatifs, etc.)

Les groupes de jeux en français

C'est une occasion pour les parents de se rencontrer et de permettre à leur enfant de jouer avec d'autres enfants francophones.

Habituellement, ces rencontres se déroulent une fois par semaine et toujours au même endroit (souvent dans les écoles francophones de la région).

Les garderies

Il existe dans la province des garderies collectives francophones ou des services de garde en milieu familial francophones.

Les prématernelles

La prématernelle offre aux enfants de trois à quatre ans la chance d'apprendre et de jouer en français. Les enfants fréquentent la prématernelle une demi-journée, une à cinq fois par semaine.

14

Mon enfant de trois ans a droit à l'éducation francophone même si mon mari et moi parlons peu le français. Pouvons-nous inscrire notre enfant à la prématernelle francophone ?

Oui. Les services d'éducation préscolaire francophone de la province connaissent bien les besoins en francisation (apprentissage du français par ceux et celles qui parlent peu ou pas le français).

15

Mon conjoint ne parle pas français. Un des grands-parents de notre enfant n'apprécie pas que l'on envisage de l'inscrire à la prématernelle francophone. Quels sont les avantages pour notre enfant de fréquenter une prématernelle francophone ?

Une prématernelle francophone permettra à votre enfant :

- d'acquérir, par le jeu, les bases de la langue française tout en lui permettant de pouvoir développer une identité francophone
- de rencontrer d'autres enfants issus de familles francophones
- de constater que la langue française est une langue vivante parlée dans beaucoup de familles
- de jouer, de chanter et de parler en français

LA MATERNELLE À L'ÉCOLE FRANCOPHONE

16

Mon enfant en âge de fréquenter la maternelle ne parle pas le français, mais j'ai le droit de l'inscrire dans une école francophone. Quels sont les avantages de fréquenter une école francophone ?

À cet âge, on apprend à un rythme fou. Fréquenter la maternelle francophone lui facilitera l'apprentissage des bases de la langue française. De plus, vous lui permettrez de mieux réussir en première année.

17

La maternelle à temps plein est-elle nécessaire pour un enfant de cinq ans ?

La maternelle à temps plein offre à votre enfant une plus grande exposition à la langue française. Pour les enfants qui ne parlent pas ou peu le français, la maternelle à temps plein est un catalyseur dans le processus d'apprentissage de la langue française. Dans le cas d'enfants pour qui le français est la langue d'usage à la maison, la maternelle à temps plein est un excellent moyen d'enrichir leur niveau de français et l'occasion de développer un sentiment d'appartenance à la culture francophone.

L'ÉCOLE FRANCOPHONE

18

Pourquoi inscrire mon enfant dans une école francophone en Alberta ?

L'école francophone est un moyen efficace d'acquérir et de maîtriser la langue française.

19

Est-ce que la qualité du français est bonne dans les écoles francophones albertaines ?

Les écoles francophones en Alberta accordent beaucoup d'importance à la langue française et valorisent la qualité de la langue dans leurs activités socio-culturelles, scolaires, sportives...

20

Quel est le nombre d'écoles francophones en Alberta ?

En 2015, il y a en Alberta **39 écoles francophones** qui sont réparties dans quatre conseils scolaires.

- **Conseil scolaire du Nord-Ouest** Falher, Grande Prairie, Peace River
- **Conseil scolaire Centre-Nord** Beaumont, Camrose, Edmonton, Fort McMurray, Jasper, Legal, Lloydminster, Red Deer, Saint-Albert, Sherwood Park, Wainwright
- **Conseil scolaire Centre-Est** Bonnyville, Cold Lake, Lac la Biche, Plamondon, Saint-Paul
- **Conseil scolaire FrancoSud** Airdrie, Brooks, Calgary, Canmore, Cochrane, Lethbridge, Medicine Hat, Okotoks

21

On me dit que les écoles francophones sont de petites écoles, qu'il n'y a pas assez de compétition au niveau académique et que la vie sportive et les activités parascolaires sont presque inexistantes.

Le ratio élèves-enseignant des écoles francophones est nettement plus avantageux que celui des autres écoles de la province.

Les écoles francophones sont très actives sur le plan sportif et culturel. Comme les écoles du reste de la province, les écoles francophones offrent des cours d'éducation physique. De plus, chaque année, les élèves des écoles francophones de la province sont invités à participer aux Jeux francophones de l'Alberta et aux Jeux francophones de l'Ouest. L'aspect culturel est aussi très bien représenté dans les écoles francophones de la province (radio étudiante, chorale, théâtre, musique, festivals, journal de l'école, etc.). Cet aspect est des plus importants puisqu'il façonne l'identité culturelle francophone.

23

Est-ce que les écoles francophones ont des ressources équivalentes à celles des écoles anglophones ?

Oui. Les écoles francophones disposent d'un grand nombre de ressources pédagogiques pour tous les niveaux. Le ministère de l'Éducation de l'Alberta met à la disposition des enseignants dans les écoles francophones une base de données des nombreuses ressources pédagogiques approuvées.

22

Souvent le nombre d'élèves par classe dans les écoles francophones ne permet pas d'avoir qu'un seul niveau par classe. Est-ce que les classes à niveaux multiples défavorisent mon enfant? Comment se fait l'enseignement dans ces classes ?

Les résultats de recherches montrent que les élèves des classes à niveaux multiples réussissent aussi bien sinon mieux que dans une classe ayant un seul niveau. De plus, les élèves des classes à niveaux multiples ont l'avantage de pouvoir développer une plus grande autonomie face à leur apprentissage.

L'enseignement dans les classes à niveaux multiples nécessite de la part de l'enseignant une planification par thèmes et adaptée aux différents niveaux. L'enseignant doit donc avoir des attentes différentes pour chaque niveau.

24

Les ressources (livres, disques compacts, DVD, revues, etc.) sont-elles plus chères en français ?

Non. Les prix sont comparables aux ressources approuvées pour les écoles anglophones en Alberta.

25

Si j'habite à l'extérieur des grandes villes, aurai-je accès à des services spécialisés dans une école francophone ?

Oui. Il existe un réseau provincial en adaptation scolaire. Les élèves qui ont des besoins spéciaux sont référés à ce réseau.

27

Pouvons-nous choisir l'école francophone que nous voulons ?

Il existe en Alberta des écoles francophones catholiques et publiques. Votre enfant peut fréquenter l'école qui correspond à vos croyances, mais tout dépend de l'endroit où vous habitez. Les centres urbains de la province peuvent vous offrir un choix d'écoles, mais ce n'est pas toujours le cas en région.

26

Nous habitons à l'extérieur d'un centre urbain. Notre enfant peut-il fréquenter une école francophone ?

Le transport scolaire est habituellement assuré, mais il faut se renseigner auprès de l'école ou du conseil scolaire de votre région.

28

Quels sont les coûts d'inscription dans une école francophone ?

Tout comme les écoles anglophones et d'immersion, les écoles francophones sont subventionnées à 100 % par la province et le coût d'inscription de votre enfant dépend du niveau scolaire et des cours qu'il a l'intention de suivre.

L'ÉCOLE FRANCOPHONE ET L'ÉCOLE D'IMMERSION FRANÇAISE

29

Quelle est la différence entre une école francophone et une école d'immersion ?

L'école francophone se donne comme buts premiers l'acquisition de la langue française en tant que langue première ainsi que l'accompagnement de la famille dans la construction identitaire des élèves. Pour sa part, l'école d'immersion considère l'acquisition de la langue française comme une langue seconde.

31

J'arrive tout juste du Québec et je veux que mes enfants apprennent l'anglais le plus tôt possible. Je ne veux pas qu'ils se sentent mis à part de la société albertaine qui est anglophone. Un programme d'immersion est-il la meilleure solution ?

Le meilleur moyen de pouvoir intégrer vos enfants dans la société albertaine, c'est de les inscrire dans une école francophone. De cette façon, vous empêcherez le déracinement de vos enfants puisqu'ils pourront continuer leur éducation en français et par le fait même, ils pourront conserver leur langue et continuer de la perfectionner.

Pour ce qui est de l'apprentissage de l'anglais, vivre dans une province anglophone fera en sorte que vos enfants apprendront l'anglais très vite.

30

Est-ce que la qualité de l'enseignement et du personnel enseignant dans une école francophone est comparable à celle d'une école anglophone ou d'immersion ?

Oui. Toutes les écoles en Alberta enseignent les mêmes programmes d'études. Les enseignants des écoles francophones, anglophones ou d'immersion suivent tous la même formation et les exigences pour l'obtention d'un brevet d'enseignement en Alberta sont les mêmes pour tous les enseignants.

32

Est-ce que le programme d'immersion française qui est offert dans les écoles anglaises fera en sorte que mon enfant sera aussi compétent en français que celui qui aura fréquenté une école francophone ?

Non. Dans une école francophone, l'enseignement se fait complètement en français à part le cours d'anglais, tandis que dans une école d'immersion l'enseignement fait en français représente 40 % à 75 % du temps d'enseignement total.

L'ÉCOLE FRANCOPHONE ET L'ACQUISITION DE LA LANGUE

33

Pourquoi les écoles francophones ne permettent-elles pas l'enseignement de l'anglais avant la 3^e année ?

Les résultats de nombreuses recherches démontrent que la langue maternelle doit être acquise et maîtrisée avant l'apprentissage de la lecture dans une autre langue.

34

Parce qu'il fréquente l'école francophone, mon enfant pourra-t-il parler et écrire un anglais de qualité ?

Une fois de plus, la recherche montre clairement que l'élève en milieu minoritaire francophone développera des compétences aussi bonnes en anglais que l'élève anglophone.

L'ÉCOLE FRANCOPHONE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE

35

Est-ce que les élèves des écoles francophones réussissent bien ? Qu'en est-il des tests de rendement que fait passer le ministère de l'Éducation ?

Il est prouvé que les élèves des écoles francophones réussissent mieux en fréquentant une école francophone plutôt qu'une école d'immersion ou anglaise.

Les résultats communiqués par le ministère de l'Éducation de l'Alberta pour les élèves de 3^e, 6^e, 9^e et 12^e année montrent que les élèves d'écoles francophones atteignent ou dépassent les normes acceptables établies.

36

Comment est-ce que mon époux/épouse peut aider notre enfant à faire ses devoirs s'il/elle ne comprend pas le français ?

Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide. Il peut :

- communiquer avec un autre parent de la classe de votre enfant
- demander à quelqu'un d'autre dans la famille ou dans la communauté
- permettre à votre enfant d'avoir un ami à la maison pour l'aider à faire ses devoirs
- communiquer avec l'enseignant de votre enfant

L'ÉCOLE FRANCOPHONE ET L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

37

Après avoir terminé sa 12^e année dans une école francophone, mon enfant sera-t-il prêt à suivre des cours postsecondaires ?

Oui. Il sera prêt à suivre des cours postsecondaires en français ou en anglais.

38

Est-ce que le choix d'une éducation francophone pourrait limiter les choix futurs en matière d'éducation pour mon enfant ?

Non. Les finissants des écoles francophones en Alberta se dirigent soit vers le Campus Saint-Jean, où ils suivent des cours en français, soit vers les collèges ou les universités anglophones. Les résultats académiques des études postsecondaires de ces derniers démontrent qu'ils réussissent aussi bien que les finissants des autres écoles secondaires albertaines.

L'ÉCOLE FRANCOPHONE ET LA PLACE DE LA LANGUE ANGLAISE

39

Comment est-ce que mon époux/épouse peut participer à la vie scolaire s'il/elle ne parle pas français ?

Au sein d'une école, il y a toujours, d'année en année, un nombre incroyable de tâches à réaliser. Comme parent ne parlant que l'anglais, il est important d'informer la direction d'école ou l'enseignant de votre enfant de votre désir de participer à la réalisation de projets scolaires ou d'aider à l'organisation d'activités scolaires.

40

Comment les familles dont seulement l'un des conjoints parle français sont-elles perçues et accueillies à l'école francophone ?

Les familles dont seulement un des conjoints parle français sont une réalité dans le paysage de la francophonie albertaine et non pas une menace à sa survie. L'école francophone doit donc mettre en place des mesures concrètes pour accueillir, aider et guider ces parents afin qu'ils puissent être impliqués activement dans l'éducation francophone de leurs enfants.

www.fpfa.ab.ca

La Cité francophone #112, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury Edmonton AB T6C 3N1

